

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) un avis public est par la présente donné par la soussignée Mélanie Allaire, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, que lors de la séance ordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue mardi le 2 juin 2026 à 19 h 00, à la salle du conseil, situé au 80, rue Principale à Saint-Louis-de-Blandford, les membres du conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes:

DESCRIPTION DES DEMANDES

MATRICULE : 1925-10-8300
LIEU DE LA PROPRIÉTÉ 51, rue des Pionniers
Saint-Louis-de-Blandford G0Z 1B0
LOT: 6 654 724
ZONE : R28 et R30

NATURE DE LA DEMANDE : Autoriser un garage détaché en cours latérale, en avant du bâtiment principal (terrain d'angle), autoriser une superficie de 114.00 m² et toutes autres dispositions concernant le garage détaché.

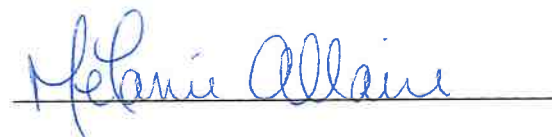
MATRICULE : 2024-61-6749
LIEU DE LA PROPRIÉTÉ 135, rue Principale
Saint-Louis-de-Blandford G0Z 1B0
LOT: 6 353 212 (Ptie)
ZONE : U2 et A3

NATURE DE LA DEMANDE : Autoriser la réduction de la mesure du frontage d'un terrain de 50.00 mètres à 45.62 mètres pour permettre un projet de lotissement.

Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit sur cette demande de dérogation mineure et nous faire parvenir par courrier au 1-80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0 ou par courrier électronique à info@saint-louis-de-blandford.ca.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le Conseil lors de la séance.

Fait et donné à Saint-Louis-de-Blandford, ce 12 mai 2026.

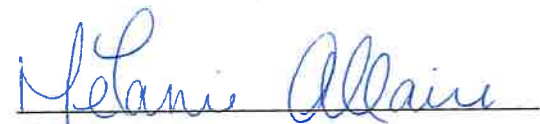


Mélanie Allaire
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Allaire, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le Conseil de la municipalité, le 12^e jour du mois de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce ^e jour du mois de mai 2026.



Mélanie Allaire
Directrice générale et greffière-trésorière